



Conseil départemental de la Manche
Direction des collèges, de la jeunesse et des sports
50050 SAINT-LÔ CEDEX

02 33 055 550

BIEN MANGER AU COLLÈGE

ça nous concerne

TOUS !



VERS UNE ALIMENTATION saine, durable et équilibrée !

Collégiens, équipes de restauration et Département : chacun a son rôle à jouer pour promouvoir une alimentation saine, équilibrée et de qualité.

Ensemble et à travers des engagements croisés, la restauration évolue pour privilégier les produits frais, locaux et attiser la curiosité culinaire des élèves. Mais, au-delà du contenu des assiettes, une action globale est aujourd'hui engagée pour faire de ce temps de repas un moment de bien-être, de détente et de convivialité. Un large volet environnemental encourage également une démarche durable par l'ensemble des acteurs, de l'élaboration des menus au tri des déchets.

Cette dynamique repose sur trois piliers, véritables fil rouge de l'action départementale dans ce domaine :



1

Promouvoir un accueil de qualité et une équité sociale de traitement entre tous les collégiens

2

Inscrire la restauration scolaire des collèves dans une démarche d'éducation citoyenne

3

Renforcer le lien des collèves avec leur territoire

À NOUS TOUS MAINTENANT DE NOUS IMPLIQUER POUR QUE CE TEMPS MÉRIDIEN SOIT SYNONYME de « bien vivre » et de « bien manger » !



Le collégien et les convives

- choisissent un menu équilibré, avec des produits frais
- goûtent les produits qu'ils ne connaissent pas
- évitent le gaspillage et trient leurs déchets
- respectent le personnel, les camarades et les lieux

L'équipe de restauration

- propose une alimentation saine et durable
- propose des menus équilibrés et variés
- privilégie les produits de saison, frais et élaborés « maison »
- limite l'utilisation des produits transformés ou ultra-transformés
- sensibilise à l'alimentation et à ses enjeux



ON S'ENGAGE

Le Département

- facilite l'approvisionnement en produits frais et locaux
- favorise un accueil de qualité et adapté à tous
- forme ses personnels aux enjeux de l'alimentation
- garantit la sécurité alimentaire des repas servis

